

EXAMEN Taxi /VTC – La Roche-Sur-Yon

Epreuve Admissions du 3 août 2026

Dans le cadre du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région des Pays de la Loire ne publie plus vos données personnelles. Vous êtes, de ce fait, identifié(e) grâce à votre n° d'inscription attribué par la plateforme EVALBOX lors de votre inscription

Liste des dossiers :

Numéro de dossier	Type	DECISION
00045689PE1	TAXI	ADMIS
00021933	TAXI	ADMIS
00047047PE1	VTC	ADMIS
00047140PE1	VTC	NON ADMIS
00051315PE1	VTC	NON ADMIS
00039449PE1	VTC	NON ADMIS
00016267TE1	VTC	NON ADMIS

Le Président, Joël FOURNY

Pour le Président et par délégation

Daniel LAIDIN

Président de la CMA Vendée

Le 13/08/2026

